

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

LE RETOUR TRIOMPHAL ^{P.4}

CENTRE D'APPEL

 **8201**

 **OTR**
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Depuis son auto-proclamation comme "président" :

Aucun message de félicitation n'est adressé à Jean-Pierre Fabre



Jean-Pierre Fabre, président auto-proclamé ^{P.3}

Education / Reprise des cours :

"Toutes les dispositions sont prises en vue de valider l'année", dicit Florent Maganawè

. Tous au Comité de Suivi, ^{P.4}

plus de place aux agitateurs



Les ministres Maganawè et Diabacté

Célébration du 1er mai à la CEET :

Les agents bénéficieront bientôt de leur statut particulier ^{P.5}



Dr Gnadé Djétéli, DG de la CEET

Confidentiel

Jean-Pierre Fabre prêtera serment ce Vendredi ^{P.3}

Togo / Adébayor parle de sa famille:

"...Je devrais offrir une maison et un salaire mensuel à chaque membre de la famille" ^{P.6}



Adébayor Shéyi

Atelier régional de renforcement des capacités dans le cadre de AGIR à l'endroit des OSC-Médias :

Les OSC-Médias outillés

Une quarantaine d'organisations de la société civile et des médias venant du Bénin, du Cap-Vert, du Ghana, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal, de la Mauritanie, du Nigeria, du Libéria et du Togo suivent un atelier régional dans le cadre de AGIR (Alliance Globale pour la Résilience). Cette rencontre de cinq jours qui se tient à BelAzur hôtel à Grand Popo (Bénin) est co-organisée par la coordination OSC-ECOWAP/PDDAA et le ROAC (Réseau Ouest Africain des Céréaliers). L'objectif principal de cet atelier est de renforcer les capacités de la société civile et des médias afin qu'ils accompagnent efficacement les pays pour la formulation et la mise en œuvre des priorités de résilience. Les participants vont renforcer leurs capacités en matière de suivi des politiques agricoles et de sécurité alimentaire afin de participer au dialogue inclusif pays (pour la définition des Priorités de Résilience Pays (PRP)). Ils vont définir des stratégies d'implication des OSCs et des médias dans le dialogue inclusif pays pour la définition des priorités de résilience pays.

Ils vont analyser les documents et stratégies nationaux PRP en cours d'élaboration et contribuer à leur amélioration ; les participants vont définir les stratégies d'inter-

vention des OSCs pour le renforcement de la participation citoyenne dans le suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles et s'approprier les informations et les outils d'analyse du RPCA et de AGIR.

Pour M. Abel Gbêtoénonmon, l'organisateur principal, la région Sahel et Afrique de l'Ouest oscille entre de grandes inondations et de grandes sécheresses, et est fortement influencée par les fluctuations de prix sur le marché international. " Elle se trouve donc confrontée à plusieurs sources d'insécurité alimentaire ", a-t-il précisé, soulignant la nécessité de construire ou de renforcer les capacités de résilience des populations afin qu'elles soient en mesure de faire face aux chocs récurrents des diverses crises.

" L'agriculture ouest africaine repose sur l'exploitation familiale qui assure 90% de la production, contrôle 85% des terres et remplit diverses missions fondamentales telles que la sécurité alimentaire, la préservation et la gestion des ressources naturelles, la croissance économique et le développement des zones rurales ", a-t-il expliqué.

Notons qu'il s'agit d'une agriculture extensive saisonnière avec des rendements en général très bas, des pertes élevées après les récoltes, un niveau de transforma-

tion faible ainsi qu'une capacité d'adaptation et de résilience très faible face aux crises, aléas climatiques, attaques parasitaires, dégradations des sols et à la concurrence foncière.

Néanmoins, elle dispose de potentiels qui devraient assurer la sécurité alimentaire des populations. L'Afrique de l'Ouest dispose de 71,6 millions d'hectares de terres cultivables dont seulement 14 % sont à ce jour exploités. Sur 132 millions d'hectares de pâturages, seuls 25% sont utilisés (pour diverses contraintes dont les incohérences découlant des politiques d'urbanisation et de développement local, les entraves à la libre circulation des biens et des personnes).

La région dispose de grands fleuves et d'immenses terres irrigables, une grande diversité de produits, une remarquable ouverture sur l'océan, un énorme potentiel de pêche maritime et continental et une forte potentialité de production d'énergie solaire non exploitée.

Pour valoriser ce potentiel au profit de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la croissance économique, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont approuvé en janvier 2005 la mise en place d'une poli-



Photo de famille des participants

tique agricole commune (ECOWAP au niveau de la CEDEAO associée au PAU au niveau de l'UEMOA).

Les crises alimentaires répétées au Sahel et en Afrique de l'Ouest ont fait de la sécurité alimentaire une question majeure de politiques économiques en Afrique de l'Ouest. Ces crises entraînent souvent l'intervention massive des humanitaires. Les appuis techniques et financiers sont donc orientés vers l'aide d'urgence au détriment du développement. Les mesures conjoncturelles sont souvent privilégiées par rapport aux mesures structurelles de politiques économiques.

Pour changer ces approches et faire face efficacement à ces crises récurrentes, il convient de faire de la sécurité alimentaire une question centrale de gouvernance économique en relation avec les politiques existantes.

A cet effet, l'Afrique de l'Ouest

et l'Union Européenne ont développé une nouvelle approche focalisée sur la résilience. Cette approche s'inscrit dans le cadre de "Alliance Global pour la Résilience" (AGIR) adoptée le 6 décembre 2012. Un processus inclusif a été mis en place avec un accent particulier sur la participation de la société civile.

A la sortie de cet atelier, les capacités des OSC et des médias en matière de participation citoyenne devront être renforcées ; les informations et outils d'analyse du RPCA et de AGIR seront appropriés par les participants ; le canevas d'actions par pays sera disponible tandis que les coordinations nationales seront constituées et un relevé de conclusion et un communiqué de presse seront adoptés.

Notons que plusieurs communications meublent cette rencontre qui prendra fin le 08 mai prochain.

Carole AGHEY

L'Eglise Ministère International Jésus mon Assurance a fait don hier de vivres et de non vivres à la prison civile de Lomé

Hier, l'Eglise Ministère International Jésus mon Assurance (EMIJA) a procédé à la remise d'un don constitué de vivres et de non vivres à la prison civile de Lomé. Il s'agit pour cette Eglise de venir en aide aux détenus en leur apportant des vivres et des non vivres.

Selon le pasteur Azouma Gambeta Kwami, principal fondateur de l'EMIJA, cette action humanitaire est avant tout une œuvre divine car selon lui, Dieu a demandé de venir en aide à ceux qui en ont besoin. " La Bible dit que quand tu te souviens des pauvres, lorsque tu seras dans le besoin ou au milieu des ennemis, Dieu sera avec toi ", a-t-il dit.



Remise symbolique du don au directeur de l'administration pénitentiaire (dt)

Il a ajouté que ce don permettra aux prisonniers de vivre et d'être évangélisés afin qu'ils se repentent de leurs péchés. " La prédication, c'est que le pécheur

vive pour qu'il se repente ; ce que nous avons fait, c'est pour leur donner la possibilité de vivre et leur prêcher la parole afin qu'ils se repentent de leurs péchés ", à dit

le Pasteur avant de conclure que " Dieu aime le pécheur mais n'aime pas le péché ".

Pour sa part, le directeur de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion, M. Idrissou Akibou s'est félicité de l'initiative de l'Eglise Ministère International Jésus mon Assurance, soulignant que " Les conditions des détenus vont être améliorées à travers le don que nous venons de recevoir de l'Eglise. C'est un complément qui permettra de changer un temps soit peu le quotidien et l'ordinaire des détenus ".

Tout en assurant d'en faire un bon usage, le directeur de l'Administration pénitentiaire a également saisi l'occasion pour exhorter d'autres bonnes volontés

à apporter leurs contributions afin d'améliorer les conditions de vie des détenus.

Ce don est composé de 50 sacs de maïs de 100 kilo, 12 sacs de riz de 50 kilo, 12 sacs de gari, 12 cartons de pâte alimentaire, 02 cartons de savons, 1 carton de sardine et 05 bols de haricot.

L'Eglise Ministère International Jésus mon Assurance compte organiser bientôt des séances de prière à l'intention des prisonniers.

Espoir

Journée mondiale de la liberté de la presse :

L'Ambassade des USA au Togo a commémoré l'événement

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai, l'Ambassade des Etats-Unis au Togo a organisé une série d'activités à l'intention des journalistes au Togo.

D'abord par anticipation, en début d'après-midi le 30 avril 2015, une vidéoconférence, animée depuis Paris, a permis à une trentaine de journalistes togolais de partager leurs expériences avec Elizabeth Bryant, journaliste et consultante multi-

média, experte en politique internationale.

Plusieurs questions ont été abordées, notamment sur la liberté d'expression au Togo, les médias et la corruption, la couverture médiatique de la présidentielle d'avril 2015, etc.

Il ressort des discussions que la liberté de la presse est une quête quotidienne qui demande au journaliste d'être plus professionnel, d'être juste, honnête, dans sa recherche de l'information pour la bonne marche de la société dans laquelle il vit.

Le samedi, l'équipe de football du personnel de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique et le club des journalistes, Médias FC, se sont donné rendez-vous au stade Omnisports de Lomé pour un match amical. Ce match dont le coup d'envoi a été donné par la Première Conseillère à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo, Mme Dana Banks, a vu les deux équipes se séparer dos-à-dos (un but partout) à l'issue du temps réglementaire.

" Le sport est une bonne

occasion de célébrer cette journée mondiale ", a souligné Mme Banks avant d'ajouter : " dans une société libre, il est très important de respecter les droits des médias, d'exercer leurs devoirs de rapporter des histoires ".

Elle a rappelé par la même occasion que ce match vient sanctionner la série d'activités (huit ateliers au total) initiées depuis le début d'année pour le renforcement du professionnalisme des médias.

JPB

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.

Imprimerie Sans Dieu Rien
Tirage : 2000 ex.

Depuis son auto-proclamation comme "président" :**Aucun message de félicitation n'est adressé à Jean-Pierre Fabre**

Après la proclamation définitive des résultats, le président démocratiquement élu par le peuple togolais, Faure Gnassingbé, est inondé de messages de félicitation venant du monde entier pour saluer sa brillante élection. De la Haute représentante de l'Union Européenne pour les Affaires Etrangères, Mme Federica Mogherini, au président français, François Hollande, en passant par l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Chine, la CEDEAO et l'UA, les messages de félicitations ne cessent de tomber sur le bureau du président Faure Gnassingbé.

Le hic c'est qu'au niveau de la "République de la plage", aucun message n'est adressé à son locataire, Jean-Pierre Fabre. C'est à croire que pour la



Jean-Pierre Fabre, "président" élu proclamé par Francis Pedro

communauté internationale, la proclamation de Jean-Pierre Fabre comme président est un non sens car basée sur une partie seulement du Togo. Comment cette communauté pourrait-elle adresser une lettre de félicitation à un candidat dont

l'élection s'est basée sur une partie du pays ? La communauté internationale ne pouvait en aucun cas cautionner la partition d'un pays après une élection.

Il revient à Francis Pedro Amuzun de centraliser les procès verbaux des 16 CELI du

Nord qu'il a hachées pour voir si son candidat peut être vraiment élu. S'il venait à être élu, la communauté internationale pourrait sûrement lui adresser ses félicitations.

Mais dans l'état actuel des choses, Jean-Pierre Fabre est boudé par cette communauté internationale qui voit en lui un plaisantin plutôt qu'un vrai leader politique.

S'il était un vrai leader politique, il allait élégamment appeler son adversaire gagnant et lui présenter ses félicitations. S'il avait eu cette élégance, la communauté internationale, dans ses lettres de félicitations adressées au président Faure Gnassingbé, allait saluer ce fair-play et verrait en lui un leader politique responsable.

Malheureusement, il préfère emprunter une voie sans issue en se laissant proclamer élu par

un certain Francis Pedro Amuzun sur la base de 26 CELI, excluant le vote de Nord Togo, soit 16 CELI. Dans ces conditions, qui peut adresser un message de félicitation à Fabre ? Même un chef de village ne peut pas lui envoyer un message de félicitation. Lui adresser des félicitations serait cautionner la partition du pays et l'instinct tribaliste qu'il nourrit.

Jean-Pierre Fabre ferait mieux de digérer sa défaite et reprendre son manteau de chef de file de l'opposition pour se préparer pour la prochaine élection présidentielle qui aura lieu en 2020. Mais pour gagner, il faut qu'il soit capable de rassembler toute l'opposition autour de lui et accepter aussi que ça ne soit pas forcément lui qui porte le flambeau de l'opposition.

Aliziou Dominique

Confidentiel :**Jean-Pierre Fabre prêterait serment ce vendredi**

Le "président" élu de la plage, Jean-Pierre Fabre, veut respecter à sa manière notre Constitution. Selon l'article 64 de cette Constitution, le président élu, avant de prendre fonction, doit prêter serment devant la Cour Constitutionnelle en audience solennelle.

Si le président Faure Gnassingbé élu par tout le peuple togolais, de Lomé à Cinkassé, après compilation de tous les procès verbaux, a prêté serment le mardi dernier, le "président" élu par les Togolais du Sud, c'est-à-dire sans les procès verbaux de 16 préfectures du Nord Togo, va également prêter serment ce vendredi. Ce que tout le monde attend de voir, c'est de savoir non seulement devant quelle Cour Constitutionnelle il le fera (car Jean-Pierre Fabre réclame l'auto-

rité de la Cour Constitutionnelle bien que ce soit cette même Cour qui a validé son dossier de candidature à la présidentielle) mais également où se déroulera cette cérémonie.

Selon nos investigations, le président autoproclamé, Jean-Pierre Fabre, compte prêter serment devant un prêtre vodou dans son quartier général à Ablogamé et en catimini. Ce prêtre vodou lui aurait assuré que s'il prêterait serment devant son idole, il prendra le pouvoir. C'est le même prêtre qui a demandé à Francis Pedro Amuzun de proclamer Jean-Pierre Fabre président sur la base de 26 CELI au lieu de 42.

C'est dans cette optique que le vice-président de la CENI, Pedro Amuzun en complicité avec Jean-Pierre Fabre, s'est débarrassé de 16 CELI du Nord, c'est-à-dire du vote des Togolais du septentrion pour proclamer

élu le candidat du CAP2015. Ce qui fait sourire certains cadres du parti, c'est qu'il n'est nulle part mentionné dans la Constitution qu'à défaut d'être proclamé élu Président de la République par la Cour Constitutionnelle, on peut se référer à un prêtre vodou pour prêter son serment.

Tout porte à croire que Jean-Pierre Fabre et certains de ses collaborateurs ont pété les plombs et ne savent plus à quel saint se vouer. Nombreux sont les militants qui se moquent de leur leader après sa proclamation comme président par Francis Pedro.

" En 2010, après notre cuisant échec à l'élection présidentielle, Jean-Pierre Fabre nous a demandé de marcher pour prendre le pouvoir. C'est ce que nous avons fait pendant plus de 4 ans. Aujourd'hui, il hésite à nous appeler à la marche parce qu'il



Jean-Pierre Fabre, "président" auto-proclamé

est sûr que personne ne sortira. En tout cas, pas moi ", fulminait Claude Tagbokoukouto, un militant de l'ANC à Kodjoviakopé.

En tout état de cause, Jean-Pierre Fabre, après s'être fait proclamé élu, doit forcément

prêter serment. Si notre informateur nous a mis sur une bonne piste, il est clair qu'il prêterait serment demain mais seulement devant un " houno ".

Aliziou Dominique

MODE DE SCRUTIN A DEUX TOURS, LA PANACEE ?

L'élection présidentielle qui vient de créditer Faure Gnassingbé de 58, 77 % des suffrages, doit être riche d'enseignements pour l'opinion mal avertie qui s'est évertuée à vendre la peau de l'ours sans l'avoir tué et à faire croire à une population majoritairement inculte politiquement que le mode de scrutin à deux tours est la panacée d'une défaite programmée du président sortant en 2015.

Le 25 avril dernier, le candidat Faure Gnassingbé a créé "la surprise" en démontrant de la plus belle manière que si le mode de scrutin à deux tours constitue un attribut de la démocratie, il ne garantit à elle seule la victoire dans un contexte comme le nôtre où " l'ennemi à abattre " bénéficie encore du soutien indéfectible des populations. Une fois que la victoire par un coup KO existe dans ce système, nous devons éviter de mettre les bœufs devant la charrue en versant dans un

optimisme béat et un langage imprudent susceptibles de se retourner contre nous, le moment venu.

Certes, sur la question, on nous objectera que si les réformes avaient été opérées avant le scrutin, les résultats seraient autres que ceux proclamés par la CENI et homologués par la Cour Constitutionnelle du fait de la participation des partis politiques ayant boycotté le scrutin pour " défaut de réformes ".

Mais, il y a lieu de faire remarquer que ce raisonne-

ment semble pour le moins réducteur et assez illustratif de l'imagination négativement fertile de ceux qui le brandiraient, et pour cause : si changement li y aurait du fait de l'entrée en course des " boycotteurs ", ce serait forcément dans le camp de l'opposition où on assisterait sûrement à la redistribution des cartes entre les différents candidats qui se disputeraient les 41, 23% des suffrages raflés par Jean-Pierre Fabre, Aimé Tchabouré Gogué, Gerry Taama et Me Mouhamed

Tchasonna le 25 avril dernier.

Dans tous les cas, le candidat Faure garderait intact son électorat. Il est donc clair que c'est l'électorat de l'opposition qui a donné ses suffrages aux quatre adversaires politiques de Faure Gnassingbé.

L'opposition togolaise doit comprendre que tant qu'elle demeurera incapable d'opérer des réformes stratégiques de lutte et de conquête du pouvoir, les réformes politiques derrière lesquelles elle court, ne lui

Suite à la page 4

Education / Reprise des cours :**"Toutes les dispositions sont prises en vue de valider l'année", dicit Florent Maganawè . Tous au Comité de Suivi, plus de place aux agitateurs**

Après les mouvements d'humeur des enseignants membres de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) à l'origine des troubles dans le monde éducatif du Togo et à la faveur de la période électorale, le Gouvernement avait ordonné la fermeture des écoles du Togo pour raison de "sécurité des acteurs du monde éducatif en particulier les élèves et les enseignants du fait des troubles à l'ordre public répétés dont est victime le secteur éducatif". A l'heure de la reprise des cours, la Fédération des Syndicats des Travailleurs des Enseignements du Togo (FESYNTET) demande instamment aux enseignants d'être à leur poste dès la reprise, le 04 mai dernier, afin de sauver l'année scolaire.

Le 04 mai dernier, les écoliers de toutes les confessions, ont repris le chemin des classes pour le compte du troisième et dernier trimestre de l'année académique 2014-2015. Cette reprise des cours coïncide avec la fin du processus électoral entamé depuis plusieurs mois et dont apothéose a été la cérémonie de prestation de serment du nouveau président du Togo, Faure Gnassingbé.

Les esprits qui étaient focalisés sur l'organisation de la présidentielle du 25 avril dernier dans un climat de paix et de sérénité, se tournent désormais vers les

questions essentielles qui concernent la vie de la nation.

Le gouvernement dit avoir pris "toutes les dispositions" en vue de "valider l'année". Et s'agissant des revendications des enseignants, le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Florent Maganawè, demande instamment aux responsables de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) de revenir à la table des négociations afin de poursuivre les discussions avec les autres centrales syndicales.

Lors d'un point de presse le samedi 02 mai dernier, le FESYNTET, constatant l'apaisement retrouvé depuis quelques semaines dans le secteur de l'éducation, susceptible de faciliter la reprise sereine des discussions avec le Gouvernement et se réjouissant de l'évolution remarquable de l'examen des textes d'application des statuts généraux de la fonction publique, demande que "le Parlement accélère sa médiation dans le différend qui oppose la Synergie des Travailleurs du Togo et le Gouvernement et que toutes les passerelles possibles soient utilisées afin que la sérénité revienne totalement dans le monde des travailleurs".

La Fédération invite la STT à reprendre "sa place dans le Comité de suivi pour qu'ensemble avec le Gouvernement et les autres Centrales syndicales, ils trouvent un consensus autour des points de revendications afin



Les ministres Florent Maganawè (g) et Bouraïma Brim Diabacté (dt)

de permettre un apaisement de la tension sociale".

Souhaitant que "le dialogue sincère et la négociation soient privilégiés par toutes les organisations syndicales pour que cette année scolaire qui a été marquée par tant de soubresauts, puisse connaître un heureux aboutissement pour le bonheur des élèves dont l'avenir doit être aussi pris en compte dans les revendications corporatives", la FESYNTET exhorte le Gouvernement à prendre dans les meilleurs délais les décrets d'application des statuts généraux de la fonction publique afin d'ouvrir la voie à l'adoption du statut particulier des travailleurs de l'enseignement, voie par excellence du règlement durable des problèmes du secteur de l'éducation et de l'amélioration sensible des conditions de vie et de travail de tous les enseignants.

mens porteront sur les cours effectivement donnés, même si une petite partie du programme n'a pas été traité.

Chaque acteur est désormais mis devant ses responsabilités ; les élèves à leurs chers cahiers, les enseignants à leurs fiches, les membres des syndicats à la table des discussions au niveau du Comité de suivi, le gouvernement à ses chers devoirs régaliens.

Quelques dates clefs :

17 - 22 juin 2015 : BAC II
21 - 24 juillet 2015 : BAC I
Enseignement général
20 - 25 juillet 2015 : BAC I
Enseignement technique
30 juin - 03 juillet 2015 : BEPC
16 juin - 18 juin 2015 : CEPD
1er juin 2015 : CAP et BEP

JPB

Fait divers**LE RETOUR TRIOMPHAL**

L'on croyait à une fête dédiée à la victoire éclatante que Faure Essozimna GNASSINGBE a remportée à l'issue du scrutin présidentiel du 25 avril 2015, mais c'était autre chose. Un évènement, pas des moindres, s'était produit peu avant la proclamation des résultats. Il avait déclenché une joie qui s'était accrue avec la victoire du Président Faure. C'est le retour à la vie de la vieille Thérèse, 92 ans, fille de la lignée des Koukouaré et petite fille des gabongues, deux communautés de Dapaong liées par l'histoire.

Déposée à la morgue du CHR de Dapaong, la vieille Thérèse a repris vie. A la surprise générale, elle a souhaité rejoindre son domicile. Bien que le médecin qui a constaté son retour à la vie ne soit pas du même avis qu'elle, il n'est pas parvenu à la convaincre. Somme toute, son retour s'est bien effectué même si entre temps il a fallu résoudre quelques couacs.

La vieille avait été retrouvée inanimée sur son lit d'hospitalisation par une infirmière. Celle-ci a aussitôt saisi le médecin traitant, qui, après des examens appropriés, a prononcé la mort clinique de cette nonagénaire et ordonné que le corps soit transporté à la morgue.

La vieille s'est par la suite réveillée de son sommeil hypnotique trois heures après son entrée à la morgue. Le morguier était entré dans l'antichambre en compagnie des parents d'un autre décédé lorsqu'il remarqua des mouvements inattendus sur le brancard. Très courageusement, il s'approcha et souleva le drap qui enveloppait le corps. La vieille s'est alors levée et s'est mise en position assise.

La débandade fut spontanée et générale. Les personnes qui étaient là pour le dépôt de leur parent décédé, ont été les premières à prendre la fuite, entraînant derrière eux les autres visiteurs, y compris le personnel de la morgue et celui des services environnants. Il a fallu le concours d'un grand nombre du personnel hospitalier pour aider le morguier à y retourner et sauver la pauvre.

Si la scène a été similaire dès l'annonce de la nouvelle dans la famille "éplorée", elle a été de courte durée. La fête célébrée pour témoigner l'amour et l'affection à la vieille a aussi été l'occasion pour les curieux de la toucher du doigt et de se rendre à l'évidence de ce retour mystérieux à la vie.

Que Dieu qui a accordé cette résurrection à Thérèse puisse prolonger davantage sa vie afin que la jeunesse puisse encore l'essentiel du trésor culturel qu'elle détient.

B.TALOM

MODE DE SCRUTIN A 2 TOURS, LA PANACEE ?**Suite de la page 3**

seront d'aucune utilité.

Si en 25 ans de lutte, elle n'est pas parvenue à réaliser la moindre alternance au Togo malgré les multiples occasions qui lui avaient été généreusement offertes par les différentes consultations populaires tenues dans ce pays, cela veut dire tout simplement que cette mouvance politique n'est dirigée que par des aventuriers politiques ayant pris les Togolais en otage.

Aujourd'hui, nous sommes loin des effervescences du soulèvement du 05 octobre 1990 et des propos incendiaires qui déchainaient les passions dans la salle Fazo de l'Hôtel du 02 février.

Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé et le Togolais de plus en plus, fait preuve de maturité dans ses choix politiques.

Petit à petit, il comprend que son bien-être ne saurait surgir du camp de cette opposition

qui, pendant 25 ans, n'a fait que susciter des espoirs déçus auprès des populations résolument engagées sur la voie du développement.

Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les scores encourageants que réalise le parti au pouvoir depuis quelques années dans ce qui, pendant longtemps, a été considéré comme le fief de l'opposition.

CS



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales **togoportail.net** "togoportail, toute l'information à votre portée"

Célébration du 1er Mai 2015:**C'est ensemble que nous pourrions échanger les idées pour l'amélioration de nos conditions de travail**

Comme de coutume, tous les ans, les travailleurs des différents secteurs d'activités fêtent le 1er mai. C'est l'occasion de relever les manquements et d'encourager ceux qui ont donné le meilleur d'eux. C'est également une occasion d'échange et de partage entre les patrons et employés autour des problèmes de leurs entreprises. C'est à cette règle que se sont pliés les employés du secteur de la banque et des établissements des assurances le 1er mai dernier.

Cette fête a rassemblé tous les directeurs des institutions représentées et leurs employeurs pour marquer l'évènement.

Pour Mme Joséphine PATASSE, la secrétaire générale de Synbank, cette journée solennelle est un moment privilégié pour les travailleurs et pour le Synbank de se retrouver, afin d'examiner ensemble les progrès réalisés et les préoccupations nouvelles inhérentes au

**Echange entre le personnel et la direction**

monde du travail.

" Nous ne cesserons jamais de répéter que l'amélioration des pensions vieillesse de la CNSS demeure une préoccupation majeure. En effet, contrairement à celles de la CRT, les pensions de la CNSS n'ont guère connu

d'évolution, donc nous souhaitons qu'il y ait une revalorisation périodique des pensions retraite ", s'est plainte Mme Patassé à l'endroit du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et du président du Conseil d'Administration de la

CNSS.

S'agissant de l'INAM, elle a demandé aux autorités de prendre les dispositions nécessaires pour élargir les produits de cette assurance aux autres secteurs en l'occurrence le privé et sur toute l'étendue du territoire

national.

Elle a invité les directeurs généraux à éviter de s'immiscer dans les affaires des syndicats et de respecter leur autonomie. " Le gouvernement doit reprendre le dialogue avec les syndicats afin que la situation que traverse notre pays puisse trouver une issue favorable", a-t-elle dit avant d'exhorter ses camarades à la discipline au travail bien fait, à l'honnêteté et au respect de la hiérarchie.

Pour conclure, elle a appelé ses camarades à la solidarité et à l'unité syndicale au moment où nous assistons de plus en plus à la création des groupes Assurances-Banques et des banques-Assurances pour être à tous égards plus dynamiques, plus efficaces voire plus efficaces, car l'union fait la force.

Le président du Syndicat des Assureurs du Togo a souligné l'importance de la rencontre car, a-t-il déclaré, " c'est ensemble que nous pourrions échanger les idées pour l'amélioration de nos conditions de travail ".

Carole AGHEY

Célébration du 1er mai à la CEET :**Les agents bénéficieront bientôt de leur statut particulier**

Les agents de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) se sont retrouvés, vendredi dernier, dans les locaux de la direction générale pour commémorer la traditionnelle fête du 1er mai. Une occasion pour employeurs et employés de partager des moments festifs ensemble autour des mets et de discuter de leurs problèmes pour la bonne marche de leur structure commune.

Les derniers mouvements d'humeur à la CEET n'ont pas entaché l'ardeur des agents de se réunir autour d'une table le 1er mai dernier, à l'occasion de la fête du travailleur. Au titre des doléances, le personnel de la CEET demande la mise en place sans délai du Comité chargé de trouver des solutions aux difficultés qu'engendrent

les énormes charges de ContourGlobal sur les résultats de la CEET. Le personnel souhaite ardemment l'intégration de tous les contractuels, ceci avant le 15 mai prochain, de même que la création d'un cadre permanent de dialogue social entre la direction générale et les partenaires sociaux de la CEET, en vue du renforcement du climat social au sein de la société.

Tout en félicitant l'ensemble du personnel de la CEET pour la mobilisation et le travail abattu pour assurer la fourniture de l'énergie électrique et le service à la clientèle malgré les multiples difficultés, le directeur général de la CEET, Dr Gnadé Djétéli, a promis aux agents de transmettre leurs doléances à qui de droit.

Soulignant qu'il pèsera de tout son poids pour que des résultats concrets soient trou-

**Vue partielle des agents de la CEET le 1er mai dernier**

vés aux problèmes énumérés, le DG de la CEET, tout en relevant qu'il appartenait au Conseil d'administration de dicter la

conduite à tenir, a annoncé tout de même que le dossier sur l'adoption du statut particulier des travailleurs de la CEET est

assez avancé et son adoption est prévue pour bientôt.

" Lorsque les instructions seront données, je ferai ce qui est de droit ", a souligné le DG Gnadé Djétéli qui souligne que quatre des cinq points soulevés dans les doléances relèvent du ressort du Conseil d'administration.

Cette commémoration de la fête des travailleurs a été également l'occasion pour la direction d'honorer des agents pour service rendu. Seize agents au total dont huit ont passé la barre des 35 ans de service, ont reçu des distinctions, les encourageant pour les bons et loyaux services rendus à la société.

JPB

Lisez tous les jeudis votre Journal "Chronique de la Semaine"

CENTRE D'APPEL

8201

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Togo | Adébayer parle de sa famille :**"...Je devrais offrir une maison et un salaire mensuel à chaque membre de la famille"**

L'international togolais, Emmanuel Sheyi Adébayer (SEA), a levé le voile sur ses différends d'une part avec sa mère et d'autre part sa maison à Accra Rechercher Accra au Ghana, ses frères Kola et Rotimi mais aussi son défunt frère aîné Peter.

Pour Adébayer qui s'est exprimé sur le réseau Facebook, l'objectif de ces révélations n'est pas d'exposer sa famille car s'il est admis que les affaires familiales doivent être réglées en interne et non en public, il veut déroger à la règle de sorte que d'autres familles africaines tirent une leçon de son expérience.

La publication de la star togolaise du ballon qui s'apparente à une histoire de sa vie privée débute avec sa 17e année. A cet Age, le joueur a révélé



Shéyi Emmanuel Adébayer, l'attaquant togolais

qu'avec son premier salaire, il a construit une maison pour sa famille pour s'assurer que ses parents vivent en sécurité.

Par la suite, il révélera avoir offert le privilège à sa mère d'être témoin en 2008 de sa réception du prix du "Meilleur Joueur Africain", une manière pour lui de la remercier pour tout ce qu'elle a fait. Plus tard, il l'a fait

venir à Londres pour "plusieurs visites médicales". Soucieux qu'elle puisse exercer une activité commerciale, SEA écrira que : "j'ai donné une forte somme à ma mère pour lancer un business de biscuits et autres produits. Naturellement, je l'ai autorisée à mettre mon nom dessus pour vendre beaucoup plus". Après toutes ses initiati-



ves, le joueur s'est demandé : "Quoi d'autre un fils peut faire pour supporter sa famille?"

En ce qui concerne sa maison d'environ 15 chambres achetée à Accra au Ghana à un coût de 1,2 million de dollars, SEA a révélé avoir installé sa grande sœur Yabo et son demi-frère Daniel dans les locaux. Avec peine, "Adé" confessa

que sa surprise a été grande de constater quelques mois plus tard après son retour que la maison a été mise en location et Daniel renvoyé sans qu'il ne soit au courant. Voulant savoir un peu sur cette gestion de ses biens, le joueur s'est vu opposer une résistance de la part de Yabo et de sa mère.

En ce qui concerne ses frères, Adébayer a évoqué trois noms, notamment ceux de Kola de Rotimi et Peter qui est décédé en juillet 2013 à Lomé.

Pour ce qui est du cas de Kola, il a précisé que : "Mon frère Kola est en Allemagne depuis 25 ans et n'est rentré au pays que quatre (4) fois, à mes propres frais. Je supporte les frais d'études de ses enfants. Quand j'étais à Monaco, il est venu me demander de l'argent pour commencer un business. Seul Dieu sait combien il a reçu de moi. Où est ce business aujourd'hui ?", s'est-il interrogé.

Dans cette affaire, l'attaquant togolais de Tottenham en Angleterre révélera qu'"ils ont aussi envoyé une lettre à mon Club quand j'étais à Madrid pour me virer".

Sur son frère Rotimi, le joueur a confessé qu'il l'a fait venir en France pour l'insérer dans une académie de football mais "Quelques mois après, il a volé 21 téléphones de ses coéquipiers. Il y avait 27 joueurs dans l'équipe".

A propos de son défunt frère Peter et par respect aux morts, Adébayer s'est gardé de tous commentaires et a écrit : "Que son âme repose en paix".

Enfin voulant revenir en bon termes avec sa famille, SEA a révélé avoir initié en 2015 une réunion pour régler tous les problèmes.

Durant cette assise, le joueur a confessé qu'il a été porté à sa connaissance qu'il devra offrir une maison et un salaire mensuel à chaque membre de la famille.

Devant ces doléances, l'enfant du quartier de Kwadjoviakopé à Lomé a écrit que "je suis vivant mais ils ont déjà partagé tous mes biens".

Source : © koaci.com

Edition 2015 du Festival des Arts de Défalé (FADEF) :**Assurer le brassage culturel et vulgariser les sites touristiques**

Du 30 avril au 02 mai 2015, Défalé a vibré au rythme de la seconde édition du Festival des Arts de Défalé (FADEF). Initié par l'association "INDJIT NNAT", ce rendez-vous culturel vise accentuer le brassage culturel et à faire la promotion et la vulgarisation des sites touristiques de cette partie du nord-Togo.

Parti du constat selon lequel "les jeunes de Défalé ont tendance à mettre de côté leur culture", l'association "INDJIT

NNAT" veut, à travers ce festival, "unir les jeunes dans la diversité culturelle". Durant trois jours, la préfecture de Doufelgou a vibré au rythme du Festival et au son de la culture togolaise.

Au menu de cette 2ème édition du FADEF, des expositions, des ateliers de teinture, des jeux-concours, le tout couronné par un concert de musique animé par des artistes togolais à l'instar de Papou, Poundy Cissé, Master Popa, Prince Mo et Snaky. A noter qu'une visite

guidée a permis aux festivaliers de découvrir les richesses touristiques de la région.

Rappelons que l'association "INDJIT NNAT", créée en avril 2014 dans la préfecture de Doufelgou, se veut un espace d'échange et de production culturelle. Lieu d'échange, de formation et de perfectionnement des jeunes artistes, l'association "INDJIT NNAT" occupe une place de choix sur la scène culturelle dans la préfecture de Doufelgou.

Elle sert d'interface de dialo-

gue interculturel et de fondement du développement, de l'accès aux pratiques artistiques pour les populations.

Au moment où les rideaux se sont refermés sur le FADEF, le promoteur du Festival, Justin AYASSOR, estime que les objectifs fixés par le FADEF sont atteints vu l'engouement que cela a suscité les trois jours durant.

Rendez-vous est pris pour la troisième édition en 2016.

Jean-Pierre B.

Célébration de la journée internationale de la liberté de la presse :**BAN KI-MOON "Nous devons redoubler d'effort pour améliorer la sécurité des journalistes et mettre un terme à l'impunité"**

Comme à l'accoutumée, la journée internationale de la liberté de presse célébrée chaque 03 mai n'est pas passée inaperçue pour les hommes de médias au Togo. Elle a été célébrée ce mercredi à la maison de la presse par l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) en collaboration avec l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP).

"Laisser le journalisme prospérer vers une meilleure couverture de l'information, l'égalité des sexes et la sécurité à l'ère du numérique", tel est le thème retenu à l'occasion de la célébration de cette journée. La convergence de la liberté de la presse et de la liberté d'expression, à travers divers médias, aussi bien traditionnels que nouveaux, a élevé de façon considérable le niveau de la liberté de presse. "Nous



Ban Ki-Moon, SG de l'ONU

devons laisser le journalisme prospérer quand nous savons que les médias libres transforment les sociétés en mettant en lumière le processus de prise de décision et en permettant ainsi aux individus de prendre le contrôle de leurs destinées", a souligné la Secrétaire générale de l'UJIT, Mme Patricia Adjisseku.

De son côté, le Secrétaire général de l'Organisation des

Nations Unies (ONU), Ban Ki-Moon, a dans son message souhaité que le journaliste prospère dans un environnement favorable et qu'il puisse travailler de façon indépendante, sans ingérence indue et en toute sécurité. "Nous devons redoubler d'effort pour améliorer la sécurité des journalistes et mettre un terme à l'impunité, ce qui est précisément l'objectif du Plan d'action sur la

sécurité des journalistes et la question de l'impunité que l'UNESCO met en œuvre", a-t-il martelé.

Il a par ailleurs déploré la faible représentation des femmes dans les médias 20 ans après la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. "Nous avons besoin que les voix s'expriment et se fassent entendre, en particulier, celles des femmes", a-t-il souligné. Le président de l'OTM, Augustin Slizing, a saisi cette occasion pour dresser un rapport sur l'état de la presse au Togo durant la période du 03 mai 2014 au 03 mai 2015.

Rappelons que la ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation civique, Mme Kouméalou Anaté, et le président de Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Kokou Biossey Tozoun, étaient présents à cette cérémonie.

Espoir

Burkina Faso / Elections :**Le Conseil constitutionnel rejette le recours contre la loi excluant les pro-Compaoré**

Le Conseil constitutionnel du Burkina Faso a rejeté le recours des partis proches de l'ex-président Blaise Compaoré contre le nouveau code électoral qui interdit à ses partisans de participer aux scrutins d'octobre, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

La requête, "n'étant pas signée par les députés" pro-Compaoré mais par leurs avocats, "doit être déclarée irrecevable", a estimé le Conseil constitutionnel dans sa décision dont l'AFP a eu copie mercredi.

"La saisine du Conseil constitutionnel est faite par lettre dûment signée par les autorités habilitées" à le faire, qui sont issues du pouvoir exécutif ou

législatif, ont rappelé les neuf sages.

Début avril, le Conseil national de transition (CNT), l'assemblée intérimaire du Burkina Faso, avait adopté une révision du code électoral, rendant "inéligibles" les personnes ayant "soutenu un changement inconstitutionnel portant atteinte au principe de l'alternance politique".

Cette loi fait référence à la tentative de révision de la Constitution de la fin octobre 2014, destinée à permettre à M. Compaoré de se maintenir au pouvoir pour un nouveau mandat, et qui avait finalement causé sa chute à l'issue d'une insurrection populaire.

"Je m'attendais plus ou moins à une telle décision. Ce n'est pas surprenant", a déclaré mercredi



à l'AFP Léonce Koné, le patron du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti fondé par M. Compaoré.

Les partisans de l'ancien pré-

sident ont annoncé qu'ils introduiraient un recours auprès de la Cour de justice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest

(Cédéao), dont le Burkina est membre.

"Nous croyions que le Conseil constitutionnel allait dire le droit. Maintenant qu'il en est ainsi, nous sommes fondés à recourir aux textes internationaux auxquels notre pays a souscrit", a expliqué le parlementaire Boubacar Bouda, porte-parole des députés de l'ex-majorité au CNT.

Les élections présidentielle et législative prévues en octobre sont cruciales pour le Burkina Faso, pays pauvre du Sahel. Elles doivent permettre de le doter de nouveaux dirigeants à l'issue d'une "transition démocratique" d'un an, mise en place après la chute de Blaise Compaoré en octobre après 27 ans de pouvoir.

BÉNIN: 32 sièges sur 83, Yayi Boni remporte les législatives sans majorité à l'Assemblée

Le parti du Président Yayi Boni est arrivé en tête des élections législatives. Rechercher législatives avec 32 sièges sur 83, comme annoncé vendredi soir par Emmanuel Tiando Rechercher Emmanuel Tiando le président de la Commission électorale nationale autonome (Céna).

Les deux principaux partis d'opposition, l'Union fait la Nation (UN) et le Parti du Renouveau démocratique (PRD) obtiennent respectivement 15 et 10 sièges. Le reste est réparti entre une vingtaine de partis qui avaient présenté des listes.

Ces résultats partiels doivent ensuite être transmis à la Cour

**COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE (CONAPP) A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE.**

Tous les ans, la Journée mondiale de la liberté de la presse permet de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, d'évaluer la liberté de la presse à travers le monde, de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession.

Pour cette année 2015, elle est placée sous le thème : « Donnons du souffle au journalisme. » A l'heure où dans plusieurs endroits du monde, la presse est encore muselée et les journalistes risquent quotidiennement leur vie, il est en effet important qu'il soit donné du souffle au journalisme, aussi bien en ce qui concerne le cadre légal et institutionnel dans lequel il s'exerce, mais également relativement aux conditions matérielles des professionnels des médias. Le journalisme ne peut prospérer que dans un environnement libéral et sans contraintes.

Le Conseil National des Patrons de Presse se réjouit de l'état général de la liberté de la presse au Togo qui reste satisfaisant, en dépit de quelques difficultés et atteintes cycliques. Il se saisit de cette occasion pour féliciter les journalistes pour leur rôle dans la réussite de l'élection présidentielle qui vient d'être organisée dans notre pays. En effet, les médias ont pour une bonne part contribué au satisfecit accordé par l'ensemble des acteurs et observateurs au déroulement du processus électoral ; notamment à travers la réalisation du projet Plate Forme des médias pour un scrutin transparent et apaisé, avec le soutien de du Système des Nations Unies.

Le Conseil National des Patrons de Presse lance un appel aux autorités ainsi qu'aux institutions qui accompagnent traditionnellement la presse pour la préservation et le renforcement du cadre actuel, ainsi que la mise à la disposition de celle-ci davantage de ressources et de moyens, pour qu'elle gagne le pari de la professionnalisation.

Le Conseil National des Patrons de Presse s'incline devant la mémoire de tous les confrères qui ont perdu leur vie dans l'exercice du métier et en appellent à la tolérance zéro vis-à-vis de toutes sortes de prédateurs de la liberté de la presse dans le monde.

Le Président

Jean-Paul AGBOH AHOULETE

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor-BP : 81213-Lomé-Togo
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 – **Email :** conapptogo@gmail.com



Dr Yayi Boni, Président du Bénin

Le taux de participation a été de 65,92%.

LeFCBE Rechercher FCBE (Forces Cauri pour un Bénin émergent au pouvoir) obtient 32 sièges sur 83 alors qu'il en contrôlait 41 dans la législature sortante. A quelques semaines du scrutin plusieurs députés avaient claqué la porte du parti pour rejoindre des formations d'opposition.

Constitutionnelle, qui doit les valider ou non et les publier dans les huit jours après le scrutin, soit lundi au plus tard.

Si leFCBE Rechercher FCBE n'a pas obtenu la majorité absolue espérée, l'opposition béninoise, éclatée, va devoir réaliser des alliances pour peser à l'Assemblée nationale.

Source : koaci.com

www.ebene-radio.com

La radio de la diaspora

Tous ensemble contre la violence pour un Togo paisible



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.